

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU GERS
Réunion du Comité le LUNDI 30 DECEMBRE 2019

à
10 HEURES 30 au SIEGE DU SDEG - 6 place du Foirail - 3ème étage

NOTE EXPLICATIVE

1 – Renouvellement du Contrat de Concession avec ENEDIS et EDF –

Un accord de méthode avait été validé par le Conseil Syndical le 24 octobre 2018 et depuis un groupe de travail avait été constitué pour négocier ce renouvellement. Les discussions se sont terminées dernièrement et l'accord joint à la convocation doit être soumis au vote du Comité Syndical pour une mise en application au 1^{er} Janvier 2021. En réunion, il sera présenté celui-ci avec une proposition de l'entériner.

2 – Mise en place de moyens pour assurer la continuité de la fourniture électrique pendant les travaux –

Il est proposé d'annuler la délibération du mercredi 13 novembre 2019 et de porter la durée du marché public à 1 an renouvelable 3 fois pour pouvoir reconduire jusqu'à 4 ans ce marché public.

3 – Convention d'adhésion au service commun de la Communauté de Communes de la Ténarèze –

Il est proposé d'adhérer à ce service de la Communauté de Communes de la Ténarèze afin que celle-ci puisse valoriser des CEE sur les travaux d'éclairage public financés par les aides de l'Etat au titre des Territoires à Energie Positive.

4 – Création d'un fonds pour le développement des énergies renouvelables –

Monsieur le Président proposera au comité de créer un fonds pour le développement des énergies renouvelables qui sera alimenté par la valorisation des CEE réalisée sous les maîtrises d'ouvrage du SDEG. Les conditions d'utilisation de ce fonds seront débattues lors d'une prochaine réunion du SDEG à partir des propositions qui seront effectuées auprès du SDEG.

Attention, le produit de la vente des certificats déposés pour le compte d'une collectivité ou d'un EPCI dans le cadre d'une convention, sera entièrement reversé à la Collectivité ou à l'EPCI moins les frais éventuels de tenu de compte EMMY et de gestion définis préalablement d'un commun accord.

5 – Demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la SPL AREC pour la future station GNV –

Il sera proposé au comité syndical de solliciter la SPL AREC pour effectuer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour aider le SDEG à choisir la meilleure procédure en termes de marché public pour la conception et l'exploitation d'une station GNV.

Cette prestation s'établira « in house » dans le cadre de l'adhésion du SDEG à la SPL AREC.

6 – Etude de faisabilité de la prise de compétence réseau de chaleur à travers l'étude concrète d'un projet sur la Commune de SARAMON –

Il est proposé au comité syndical de lancer une étude détaillée de faisabilité de réseau de chaleur bois sur la Commune de SARAMON et de regarder à travers ce cas concret quelle mission le SDEG pourrait prendre pour accompagner la municipalité, dans le cadre d'une réforme statutaire.

Le marché est estimé à 20.000 euros HT.

7 – Demande de subvention auprès de l'ADEME et de la Région Occitanie pour l'étude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois sur la Commune de SARAMON –

Le point 7, c'est une demande de financement de l'étude présentée ci-dessus auprès de l'ADEME et de la Région.

*_*_*_*_*_*